

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

**Procès-verbal de la réunion régulière du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer tenue le 7 mars 2011, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.**

**Présences : MM. Jean-Guy Cyr  
Donald Falardeau (absence motivée)  
Raymond Deslauriers  
Lauréat Plante  
Normand Parr  
Mme France Leblanc**

**Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.**

**11-03-72 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE l'ordre du jour de la réunion régulière soit accepté en y ajoutant les points suivants :

- ✓ École de hockey - Ouverture de l'aréna le dimanche 21 août 2011;
- ✓ Club nautique de Carleton – Demande d'exonération de taxes.

**11-03-73 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX – RÉUNIONS DES 7 ET 14 FÉVRIER 2011**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr  
Et résolu à la majorité

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 7 février 2011 soit accepté en y apportant une correction à la résolution 11-02-42 :

- ✓ La retenue de BFL Canada est de 635.40 \$;
- ✓ Éditions Bas Saint-Laurent-Gaspésie : le paiement est libéré.

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 février 2011 soient acceptés, tel que présenté.

**11-03-74 COMPTES À PAYER AU 31 JANVIER 2011**

**Monsieur Jean-Guy Cyr informe les membres du conseil municipal qu'il se retire des discussions sur ce sujet à l'ordre du jour.**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr  
Et résolu à la majorité

QUE la liste des comptes à payer et des dépenses pour la période se terminant le 28 février 2011 au montant total de 268 632.70 \$ soit acceptée.

Je, soussigné, André Allard, trésorier de la Ville de Carleton-sur-Mer, atteste en vertu du présent certificat, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le montant des comptes inscrits sur la liste des comptes pour approbation au 28 février 2011.

---

André Allard, Trésorier

**11-03-75 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – RAPPORT DE LA RÉUNION DU 15 FÉVRIER 2011**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante  
Et résolu à la majorité

QUE le rapport de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 février 2011 soit adopté, tel que présenté.

**11-03-76 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT #2011-194 - EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES (AVEC DISPENSE DE LECTURE)**

Monsieur Normand Parr donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement concernant la délégation, le contrôle et le suivi budgétaires (avec dispense de lecture) compte tenu que le projet de règlement est déposé au conseil municipal.

**10-03-77 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2007-128 (PIIA/CHALET EN FORÊT PRIVÉE)**

Monsieur Raymond Deslauriers donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement modifiant le règlement 2007-128 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturales concernant l'implantation de chalets de villégiature en forêt privée (incluant les secteurs de Saint-Louis).

**10-03-78 AVIS DE MOTION À L'EFFET DE DÉCRÉTER UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN MONTANT POUVANT ALLER JUSQU'À 130 000 \$ POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR-OUTIL**

Monsieur Jean-Guy Cyr donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt maximal au montant de 130 000 \$ pour l'acquisition d'un tracteur-outil.

Ce règlement d'emprunt sera financé sur une période de dix (10) ans remboursable par une taxe spéciale imposée à tous les immeubles imposables du territoire de la Ville de Carleton-sur-Mer sur la base de la valeur foncière.

**10-03-79 APPEL D'OFFRES – TRACTEUR-OUTIL**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer autorise la publication d'un appel d'offres public concernant l'acquisition d'un tracteur-outil pour le service des travaux publics.

**10-03-80 COMITÉ DE SÉLECTION – NOMINATION SECRÉTAIRE (CAROLINE ASSELIN) POUR APPEL D'OFFRES/TRACTEUR-OUTIL**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr  
Et résolu à la majorité

QUE Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, soit nommée secrétaire du comité de sélection pour l'analyse des soumissions du véhicule « tracteur-outil ».

**10-03-81 ADOPTION DÉFINITIVE – RÈGLEMENT 2010-186 (ZONE 132M – SECTEUR SAINT-OMER)**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

QUE le règlement 2010-186 modifiant la zone industrielle I2 du règlement de zonage 91-123 de l'ancienne municipalité de Saint-Omer par l'ajout de l'usage « réparation de la carrosserie, de la peinture, de l'intérieur et des glaces et pare-brises de véhicules automobiles » à la ligne « usages spécifiquement autorisés » soit adopté de façon définitive.

**10-03-82      SUSPENSION D'ÉMISSION DE PERMIS – ZONES TOUCHÉES PAR  
LES GRANDES MARÉES DU 6 DÉCEMBRE 2010**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer a mandaté Pascal Mercier, arpenteur-géomètre, afin d'établir la plaine inondable d'une partie du banc de Carleton soit les secteurs du banc Larocque, la route du Quai et la route du Banc;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer a mandaté PESCA Environnement afin d'établir la ligne des hautes eaux naturelles identifiant la bande riveraine pour les mêmes secteurs que ci-avant indiqués;

CONSIDÉRANT QUE le rapport préparé par PESCA Environnement a été déposé le 26 novembre 2010 et qu'il présente, pour les secteurs ci-avant mentionnés, des limites et contraintes particulières quant aux bandes riveraines;

CONSIDÉRANT les grandes marées du 6 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Carleton-sur-Mer considère que les secteurs du banc Larocque, la route du Quai et la route du Banc sont soumis à des contraintes particulières en raison de la présence d'un risque de sinistre, notamment des inondations;

CONSIDÉRANT la *Loi sur la sécurité publique* L.R.Q. c. S-2.3;

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer suspend temporairement l'émission de tout nouveau permis de construction résidentielle dans les zones 231-M, 248-La, 250-Ha et 253-V situées sur une partie du banc de Carleton soit les secteurs du banc Larocque, la route du Quai et la route du Banc.

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer suspend la validité de tout permis de construction résidentielle pouvant actuellement avoir été émis et qui concernent les zones ci-avant indiquées, le tout, afin d'assurer la sécurité des citoyens de Carleton-sur-Mer et de leur propriété.

**10-03-83      DEMANDE EN DÉROGATION MINEURE – LOT 3 887 899 SITUÉ AU  
374, ROUTE ST-LOUIS**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure décrite ci-dessous et soumise par Monsieur François Guay concernant le lot 3 887 899 du cadastre du Québec situé au 374, route St-Louis à Saint-Omer :

« La demande consiste à ajuster la dimension minimale du lot afin de le rendre conforme aux exigences du règlement de lotissement en ce qui concerne la largeur avant qui est de 45,72 mètres. Actuellement, la dimension avant du lot est de 18,15 mètres et contient une superficie de 24 203,10 mètres carrés.»

**10-03-84      ROCHE LTÉE - FACTURE NO.0141283/NORMALISATION DES  
INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr  
Et résolu à la majorité

QUE la facture numéro 0141283 au montant de 3 643.86 \$, taxes incluses, de la firme Roche ltée – Groupe conseil concernant la normalisation des installations de production d'eau potable soit acquittée.

**10-03-85      MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE –  
OFFRE DE CESSION À TITRE GRATUIT (LOT 3 547 373)**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune l'offre de cession à titre gratuit d'une partie du lot 3 547 373 du cadastre du Québec pour fin d'utilité publique (rue publique);

QUE monsieur Pascal Mercier, arpenteur géomètre, soit mandaté afin de procéder aux travaux requis d'arpentage et de subdivision dans le présent dossier.

**10-03-86      CONTRAT DE CONCIERGERIE – BÂTIMENTS DE LA VILLE DE  
CARLETON-SUR-MER (7 MARS AU 31 DÉCEMBRE 2011)**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte d'octroyer le contrat de conciergerie des édifices municipaux à madame Nicole Boudreau, à raison de 485 \$ par semaine, pour la période du 7 mars 2011 au 2 janvier 2012.

**10-03-87      CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE – FONDS DE VISIBILITÉ 2011 (1<sup>ÈRE</sup>  
TOMBÉE)**

Il est PROPOSÉ par : M. Normand Parr  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte la recommandation (tableau ci-dessous) du comité de sélection concernant le Fonds de visibilité de Cartier Énergie Éolienne pour la tombée de février 2011 :

**Partie I (budget disponible : 1 750 \$)**

<b>Organismes locaux</b>	<b>Demande</b>	<b>Recommandation</b>
Catéchèse familiale	300.00 \$	180.00 \$
Centr'Elles	500.00 \$	280.00 \$
Club des 50 ans et plus de Saint-Omer	300.00 \$	180.00 \$
Cinétoile	356.00 \$	208.00 \$
Jeunesse musicales du Canada (Baie-des-Chaleurs)	500.00 \$	280.00 \$
Chorale La croche chœur	440.00 \$	250.00 \$
<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>2 396.00 \$</b>	<b>1 378.00 \$</b>
<b>Autres organismes</b>		
Kino 132	500.00 \$	186.00 \$
Comité ZIP	500.00 \$	186.00 \$
<b>SOUS-TOTAL :</b>	<b>1 000.00 \$</b>	<b>372.00 \$</b>
<b>TOTAL PARTIE I :</b>	<b>3 396.00 \$</b>	<b>1 750.00 \$</b>

**Partie II (budget disponible : 12 000 \$)**

<b>Organisme</b>	<b>Demande</b>	<b>Recommandation</b>
Association hockey mineur Carleton-sur-Mer	5 000.00 \$	2 288.00 \$
Maison des jeunes L'atmosphère	2 475.00 \$	1 343.00 \$
*Comptoir Recyc-Dons d'Avignon	5 000.00 \$	2 388.00 \$
Club nautique de Carleton	5 000.00 \$	2 915.00 \$
La Héronnière	3 500.00 \$	1 588.00 \$
Mérite sportif étudiant	3 000.00 \$	1 478.00 \$
<b>TOTAL PARTIE II :</b>	<b>23 975.00 \$</b>	<b>12 000.00 \$</b>

\*Le conseil municipal demande de retenir la contribution recommandée pour le Comptoir Recyc-Dons d'Avignon compte tenu que cet organisme est en voie de formation.

**11-03-88 DEMANDE D'AJOUT AU PLAN DE ZONAGE – ÉLEVAGE DE CHIENS**

Le dossier concernant la demande de modification du règlement de zonage pour un élevage de chiens en zone résidentielle est porté à l'étude.

**\*\*\*Voir la modification de cette résolution sur la résolution 11-04-138.1 au procès-verbal du 4 avril 2011.**

**11-03-89 DEMANDE À LA CPTAQ – M. JOËL LANDRY (LAURENT)**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accorde l'appui à la demande soumise par monsieur Laurent Landry en regard avec une utilisation à d'autres fins que l'agriculture pour le lot numéro 4 573 001 du cadastre du Québec.

**11-03-90 RUE MADELEINE-GIROUARD – MANDAT À UN NOTAIRE ET À UN ARPENTEUR**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

De mandater M. Pascal Mercier, arpenteur géomètre, afin de procéder aux services professionnels requis pour permettre l'acquisition par la Ville de Carleton-sur-Mer de l'assiette de rue de la future rue Madeleine-Girouard.

De mandater M. Philippe Toone, notaire, pour la rédaction de cet acte.

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, et M. Denis Henry, maire, pour la signature de ces documents à cet effet.

**11-03-91 CAMPING MUNICIPAL – SOUMISSION POUR LE BOIS**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Guy Cyr  
Et résolu à la majorité

QUE suite aux demandes de soumission pour la fourniture du bois au camping de Carleton-sur-Mer pour l'été 2011, le plus bas soumissionnaire étant Ferme Raymond Landry est accepté pour un montant de 5 600 \$, plus les taxes applicables. Ce montant représente le prix suivant :

✓ Prix : 2,80 \$ le paquet X 2 000 paquets pour un montant de 5 600 \$.

**11-03-92      MARINA DE CARLETON-SUR-MER – PROJET CIEU-FM – PLAN PUBLICITAIRE**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer injecte une somme de 1 500 \$ au plan publicitaire proposé pour « Remote – Animation sur place avec Denys Beaumont » concernant l'émission LA CAMBUSE à la Marina de Carleton-sur-Mer pour les mois de juillet et août 2011.

**11-03-93      PLAN DE LUMIÈRES DE RUES – APPROBATION DU PROJET**

Il est PROPOSÉ par : M. Lauréat Plante  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer approuve le plan d'implantation des nouvelles lampes de rues et de déplacement de lampes de rues selon le document fourni par M. Karl Leblanc, directeur du service des travaux publics.

**11-03-94      EXPLOITATION JAFFA – RENOUELEMENT ET FOURNITURE DE CONTENEUR**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte de renouveler l'entente avec Exploitation Jaffa inc. concernant la location des contenants et le transport des contenants pour le service offert au DET de Saint-Omer.

**11-03-95      FESTIVAL LA VIRÉE – DEMANDE D'UTILISATION DU CAMPING MUNICIPAL**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte de laisser l'accès au terrain de camping municipal pour les véhicules récréatifs lors du Festival La Virée;

QUE l'organisation du Festival La Virée soit avisée que le camping municipal est, en principe, fermé et que les services normaux d'approvisionnement en eau, etc. ne seraient pas éventuellement disponibles.

**11-03-96      MONUMENT COMMÉMORATIF « LA PETITE-ROCHELLE » – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer, dit Tracadieche, a été fondé en 1767 par les réfugiés Acadiens du Village de la Petite-Rochelle;

CONSIDÉRANT QUE ce monument sera le seul du genre de la région de la Baie des Chaleurs;

CONSIDÉRANT QU' il commémore la résistance acadienne et rend hommage à nos ancêtres acadiens qui sont venus peupler notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Carleton-sur-Mer pourrait être associé à cette démarche de commémoration, et ce, pour de nombreuses années et pour une contribution somme toute raisonnable (500 \$);

CONSIDÉRANT QUE ce montant est disponible dans le budget de la culture du directeur de la Ville;

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer s'associe à une démarche de commémoration d'un monument « La petite-Rochelle » au montant de 500 \$ afin de rendre hommage à nos acadiens qui sont venus peupler la communauté de Carleton.

**11-03-97 TOURISME BAIE-DES-CHALEURS – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte la demande de soutien financier au montant de 7 000 \$ pour la réalisation du plan de mise en marché de Tourisme Baie-des-Chaleurs de l'année 2011.

QU' une somme de 2 000 \$ sera prise au budget de publication dans la fonction tourisme et développement et l'autre partie de 5 000 \$ sera prise dans le budget de promotion et développement économique.

**11-03-98 SÛRETÉ DU QUÉBEC/TOURNOI DE HOCKEY – DEMANDE DE GRATUITÉ/HEURES DE GLACE**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte la demande d'allègement du prix de location des heures de glace du Centre Léopold-Leclerc pour le tournoi d'hockey du district de la Sûreté du Québec, MRC Avignon – Bonaventure pour février 2012 et que l'allègement du prix de location se traduira par une subvention représentant 50 % du prix de location de glace effectivement facturé.

**\*\*\*Voir la modification de cette résolution sur la résolution 11-04-138.2 du procès-verbal du 4 avril 2011.**

**11-03-99 INFORMATION SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE PRÉVUE LE 14 MARS 2011**

Monsieur Denis Henry, maire, donne l'information, séance tenante, qu'il y aura une séance de consultation publique le 14 mars 2011, 20 h, en regard avec la procédure d'adoption de la nouvelle réglementation d'urbanisme.

**11-03-100 ÉCOLE DE HOCKEY - OUVERTURE DE L'ARÉNA LE DIMANCHE 21 AOÛT 2011**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc  
Et résolu à la majorité

QUE le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer accepte de procéder à l'ouverture de l'aréna de Carleton-sur-Mer pour le dimanche 21 août 2011 afin de permettre la 2<sup>e</sup> édition de l'école de hockey et le patinage qui s'organisent actuellement.

**11-03-101 CLUB NAUTIQUE DE CARLETON – DEMANDE D’EXONÉRATION DE TAXES**

Il est PROPOSÉ  
Et résolu à la majorité

D’informer le Club Nautique de Carleton qu’une demande d’exemption de taxes foncières doit nécessairement être présentée à la Commission Municipale du Québec afin que cet organisme soit reconnu en vertu de l’*article 204, paragraphe 10, de la Loi sur la fiscalité municipale.*

**11-03-102 LA LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

À 21 h 15, monsieur Lauréat Plante propose de lever la réunion.

Accepté.